

Note de cadrage Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP Examens session 2021

ANNEXE I : DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP

Coefficient : 3

Passation : En 2e année uniquement

Mise en œuvre : Session 2021

I. **Contrôle en cours de formation (CCF) pour les épreuves générales obligatoires** **Qui est concerné ?**

Les candidats ayant préparé le certificat d'aptitude professionnelle par la voie scolaire dans des **établissements d'enseignement public ou des établissements d'enseignement privés sous contrat, par l'apprentissage, dans des centres de formation d'apprentis habilités**, ou dans le cadre de la formation professionnelle continue dans **un établissement public**.

II. **Épreuve ponctuelle :**

Les autres candidats sont évalués sous forme ponctuelle pour les épreuves générales.

III. **Compétences et critères pour l'évaluation CCF OU EPREUVE PONCTUELLE**

Français Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique CAP

Enseignements	Français	Histoire-géographie	EMC
Compétences attendues	-communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer. - reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu. -évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer. -lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques.	-maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer. -contextualiser, s'appropriier les démarches historiques et géographiques exploiter les outils spécifiques aux disciplines. - mener et construire une démarche historique ou	-construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme. - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement. - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant

Note de cadrage Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP Examens session 2021

	<ul style="list-style-type: none"> - rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier 	<ul style="list-style-type: none"> géographique et la justifier. - collaborer et échanger en histoire-géographie 	<ul style="list-style-type: none"> les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).
Critères évaluation des épreuves écrites	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre un texte ou un corpus de textes. - prendre en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture. - faire un retour et une critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents Fournis. - améliorer son écrit par la réécriture et la pris en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques. 		
Critères d'évaluation des épreuves orales	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser de l'expression orale - durée et la clarté de l'exposé initial. - comprendre des questions et la pertinence des réponses. - évoquer avec pertinence la réalisation ou l'expérience professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - mobiliser des connaissances, périodiser/localiser convenablement et replacer le document, les événements, les acteurs dans leur contexte. - donner le sens global du document. - faire preuve d'esprit critique face au document. 	<ul style="list-style-type: none"> - replacer le document dans leur contexte. - donner le sens global du document. - faire preuve d'esprit critique face au document. - utiliser le vocabulaire de l'enseignement moral et civique. - développer un discours oral construit,

Note de cadrage Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP Examens session 2021

		<ul style="list-style-type: none"> - utiliser le vocabulaire de l'histoire, de la géographie. - développer un discours oral construit, argumenté et personnel. - s'exprimer de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française. - écouter et participer à l'échange avec le jury (réactivité). 	<ul style="list-style-type: none"> argumenté et personnel. - s'exprimer de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française. - écouter activement et échanger avec le jury (réactivité).
Modalités 3 SITUATIONS 2 en français et 1 en histoire-géo-emc	Une épreuve écrite et une épreuve orale donc 2X20	Une épreuve orale histoire-géo-emc sur 20 (12 points pour l'histoire-géo)	Une épreuve orale histoire-géo-emc sur 20 (8 points sur EMC)

IV. LES SITUATIONS D'ÉVALUATION pour le Contrôle en Cours de Formation (CCF): épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique

- 3 situations d'évaluation à part égale. 3 X 20 Points (deux en français et une en histoire-géo - emc)
- Au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme.
- Ordre d'organisation des situations d'évaluation à l'appréciation et à l'initiative des équipes pédagogiques.

A. Épreuve de français Français : 40 POINTS

Evaluation écrite : 20 points	Evaluation orale : 20 points
Sur le processus et non sur le texte achevé	S'appuyer sur les activités liées au sujet d'étude « Dire, lire, écrire le métier » ou la formation en milieu professionnel.
Trois étapes de 40 minutes	Oral continu d'environ 3 minutes Et entretien de 7 minutes maximum
1) Une première rédaction : Le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un court corpus, une production qui fait intervenir un changement de point de vue, une suite au	1) Un oral continu : le candidat présente une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier. Il peut,

<p>texte ou un changement de forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image...).</p>	<p>pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.</p>
<p>2) Une réécriture du texte initial en deux temps : Etape 2 de remédiation : relecture et évaluation du texte qui peut être collective. Ainsi le candidat reprend individuellement sa production initiale à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction ou d'outils déclencheurs de l'écriture (nouveau support textuel, image, didacticiel d'écriture...).</p> <p>Etape 3 de finalisation: Le candidat parachève sa production. Cette réécriture prend appui sur l'une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement. L'usage du numérique facilite particulièrement toute la réécriture du premier jet et fait du texte de départ un document facile à transformer. Il faut veiller à garder traces des étapes. Il peut aussi s'avérer un outil de collaboration entre pairs. En phase finale, la typographie et l'orthographe du texte sont stabilisées.</p>	<p>3) L'entretien : Il permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, et développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée il est possible d'ouvrir la réflexion à la dimension morale et civique.</p>

B. Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC : 20 Points

- **UNE** situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum
- Dernière année du cycle de formation.
- **Associe l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.**

<p>L'analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points)</p>	<p>L'argumentation sur un document en enseignement moral et civique (8 points)</p>
<p>Choix par le candidat de deux ou trois documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe.</p> <p>Présentation à l'oral et choix justifié au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue.</p>	<p>Choix par le candidat parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe.</p> <p>Présentation orale par le candidat qui construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les</p>

Note de cadrage Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP Examens session 2021

Explicitation du sens global, de l'intérêt et des limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Démonstration par la candidat de sa maîtrise et utilisation des repères chronologiques et spatiaux.	valeurs de la République en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.	Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.

V. Modalités d'évaluation pour l'Épreuve ponctuelle

Elle porte sur l'ensemble des objets d'étude et des thèmes en Français et Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique.

Objets d'étude et thèmes, évaluation

Français	Histoire-géographie-enseignement moral et civique
Objets d'étude Se dire, s'affirmer, s'émanciper S'informer, informer, communiquer Rêver, imaginer, créer Dire, écrire, lire le métier	Thèmes Histoire Premier thème : <i>La France de la Révolution française à la Ve République : L'affirmation démocratique</i> Second thème : <i>La France et la construction européenne depuis 1950</i> Géographie Premier thème : <i>Transports et mobilités</i> Second thème : <i>Espaces urbains : acteurs et enjeux</i> EMC Premier objet d'étude : <i>Devenir citoyen, de l'École à la société</i> Premier thème : être citoyen Second thème : la protection des libertés : défense et sécurité Second objet d'étude : <i>Liberté et démocratie</i> Premier thème : La liberté, nos libertés, ma liberté Second thème : la laïcité
Épreuve de français Français : 40 Points	Épreuve d'Histoire-Géographie-EMC Histoire-géographie-enseignement moral et civique : 20 Points

Note de cadrage Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP Examens session 2021

Epreuve écrite de 2 heures : 20 points Epreuve	Epreuve orale
<p>1) Le candidat répond par écrit, à partir d'un bref corpus, à des questions de lexique et de compréhension.</p> <p>2) Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait ou une opinion argumentée d'une longueur de vingt à trente lignes.</p>	<p>Une situation d'évaluation à l'oral 15 minutes au maximum dont 5 minutes de préparation. Le candidat présente une liste de huit documents qu'il a choisis, soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire (2), de géographie (2) et d'enseignement moral et civique (4).</p>
<p>Epreuve orale de 15 minutes dont 5 minutes de préparation: 20 points 5 minutes de préparation -oral continu d'environ 3 minutes -entretien 7 minutes maximum</p> <p>1) oral continu dans lequel le candidat présente <i>une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle</i>. Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.</p> <p>2) L'entretien permet de revenir sur l'exposé pour en <i>faire préciser</i> des points, en <i>développer</i> certains aspects ou pour amener le candidat à <i>prolonger et approfondir</i> sa réflexion. Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, <i>la dimension morale et civique en lien direct avec le métier et son exercice peut être questionnée</i>.</p>	<p>5 minutes de préparation 10 minutes d'exposition-questionnement aux durées respectives non prescrites.</p> <p>Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé. Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.</p> <p>En histoire et en géographie, le candidat donne <i>le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances</i>. Il montre qu'il <i>maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux</i>.</p> <p>En enseignement moral et civique, le candidat construit et exprime <i>une argumentation cohérente et étayée</i> en s'appuyant sur les <i>repères et les notions</i> du programme : il <i>explícite les valeurs de la République</i> en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.</p> <p>Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.</p> <p>L'examineur pose des questions au candidat pour obtenir <i>des précisions et vérifier les acquis</i> du candidat sur le thème étudié : 10 minutes maximum.</p> <p><i>En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examineur propose un/des documents de secours et le candidat.</i></p>

Récapitulatif

	CCF	Ponctuelle
Durée de l'épreuve	15 minutes maximum En situation de classe, quand l'élève est prêt La dernière année du cycle de formation.	15 minutes. Épreuve d'examen.
Composantes	Deux parties (HG et EMC)	Une seule partie.
Supports	Documents étudiés en classe dont deux sont sélectionnés par l'élève.	Une liste de <u>huit</u> documents/ tirage au sort d'un thème.
Nature	- Analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points) - Analyse d'un document d'EMC (8 points)	- Analyse d'un document (20 points)
Préparation	Parmi les documents étudiés en classe, le candidat en retient trois en histoire/géographie et deux en EMC, il les soumet au préalable à l'enseignant qui valide cette sélection. Le jour de l'évaluation l'élève en choisit un pour l'histoire/géographie et un pour l'EMC. C'est sur ces documents que porte ensuite l'épreuve. Le candidat est en mesure de justifier son choix.	5 minutes de préparation